à 10 heures 58, de M. Marcelin Albert, avec deux voyageurs qui l'accompagnaient par hasard (sic), l'ayant rencontré à Paris. Il est reparti, pour Narbonne, par le train de 12 heures 45. Il n'y avait personne à la gare pour l'attendre.

A propos de cette dépêche relevons qu'un journal du matin a dit que Marcelin Albert avait quitté Paris muni d'un sauf conduit délivré par le président du Conseil. Une note officieuse explique que M. Clémenceau s'est borné à lui remettre un écrit lui donnant la possibilité de rentrer directement à Narbonne « pour se mettre à la disposition de la loi ».

Marcelin Albert à Argelliers

Toulouse, 24 juin. — M. Marcelin Albert, passant à Toulouse, a déclaré qu'il rentrerait à Argelliers où il réunirait, ce soir, le comité, le conseil municipal et la population pour donner les instructions nécessaires.

Il est muet sur les décisions qu'il doit prendre.

Marcelin Albert à Narbonne

Narbonne, 24 juin. — M. Marcelin Albert est arrivé en gare de Narbonne à 3 heures 39. Il a réussi à dépister les journalistes et est arrivé par Carcassonne, après avoir déjeuné à Villeneuve et il reparti pour Argelliers à 4 heures 50, où il parlera en réunion.

Au buffet où il resta jusqu'au départ du train, il a été très entouré et acclamé par les journalistes et de nombreux amis qui l'ont questionné au sujet de son entrevue avec M. Clémenceau. En ville, la population ignorait son arrivée.

Le séjour à Paris

Paris, 24 juin. — Le bruit qui a couru au sujet de la présence à la séance de vendredi à la Chambre de Marcelin Albert, paraît se confirmer. Marcelin Albert, *en effet, serait arrivé vendredi matin* en gare d'Austerlitz.

La cachette de Marcelin Albert

Bien peu de gens savent ce qu'était devenu le « Rédempteur » depuis le jour, où ses collègues du Comité ont été arrêtés. Le « Petit Journal », à ce sujet, fournit ces renseignements :

« Quand on a su qu'un mandat d'amener était décerné contre Albert, ç'a été à qui imaginerait un moyen de le faire échapper aux agents et on est venu lui proposer les combinaisons les plus invraisemblables.

» On avait songé à le cacher chez des amis d'Argelliers ou des environs, mais on dut renoncer à ce projet, car tous ces amis étaient connus de la police et on commencerait par aller perquisitionner chez eux.

» Enfin, on s'avisa que le clocher de l'église d'Argelliers était bien la retraite idéale où on ne songerait à venir chercher Marcelin Albert et c'est là qu'on l'enferma. Il y resta plusieurs jours. Deux ou trois amis dévoués, seuls dans le secret, lui apportaient, une fois la nuit tombée, du pain, du jambon, et aussi quelques bouteilles de ce vin pour lequel lutte toute une région.

» Dans le jour, du haut de son clocher, le prisonnier volontaire pouvait, sans être aperçu, surveiller tout le monde, observer les allées et venues des uns et des autres, assister aux mouvements des troupes et même voir les bagarres.

» Enfin, il fut décidé qu'il irait à Paris et qu'il se présenterait chez M. Clémenceau pour tenter la démarche que l'on connaît.

» Trois ou quatre personnes, amis intimes de Marcelin, furent mises au courant de ce projet, mais aucune d'elles ne trahit le secret.

» Le moment fixé pour le départ arriva. Les préparatifs ne furent pas longs, et la valise du « rédempteur » fut vite bouclée. On prétend que le curé d'Argelliers l'a aidé à la faire. »

Le Maire de Nîmes chez M. Clémenceau

Paris, 24 juin. — M. Clémenceau a reçu, ce matin, M. le docteur Creuzet, maire de Nîmes, accompagné d'une délégation du conseil municipal, composée de MM. Jules Paut, Edmond Navel, Edouard Cabiac qui étaient chargés de lui remettre un ordre du jour voté hier séance par cette assemblée, et réclamant l'élargissement immédiat des membres du comité d'Argelliers et des maires démissionnaires, actuellement poursuivis et incarcérés.

Le maire de Nîmes après avoir fait connaître, au Président du Conseil la mission dont il était chargé, a ensuite vivement insisté pour que M. Clémenceau prenne le plus vite possible, des mesures destinées à ramener le calme dans le Midi.

M. Clémenceau a répondu, aux délégués, qu'il était tout disposé à prendre toutes les mesures de clémence, de nature à amener l'apaisement, mais à la condition que les maires et les municipalités démissionnaires rentrent dans la légalité, et reprennent immédiatement leurs fonctions.

Parmi les délégués du conseil municipal de Nîmes se trouvait un conseiller, M. Cabiac, qui, aux élections dernières, s'était présenté comme royaliste. M. Clémenceau l'a félicité de s'être associé à la démarche faite auprès de lui, montrant ainsi qu'il plaçait les intérêts de la France plus haut que les intérêts de parti.

L'état d'esprit des populations

Narbonne, 24 juin. — L'agitation de ces jours derniers semble décroître.

Dans le pays situé entre Narbonne et Argelliers, le travail a repris dans les vignes; l'animation est entretenue dans les villages par les troupes qui sont cantonnées. Les lignes de chemin de fer et les ouvrages d'art sont toujours gardés militairement. Argelliers est occupé par une centaine de gendarmes et par un bataillon du 18e d'infanterie, venu de Pau et dont d'autres compagnies ont été réparties dans les villages environnants.

La population paraît bienveillante à l'égard des troupes; le droit de réquisition n'ayant pas été exercé, les hommes campent et font la popote dans les rues. Les officiers sont logés dans l'école ou couchent sur des bottes de paille, les habitants leur préparent leur repas.

Dans les villages situés aux environs d'Argelliers l'infanterie est logée chez l'habitant qui accueille les soldats avec sympathie; les gendarmes campent en plein air, ainsi que les hommes du 10e cuirassiers. Ce dernier régiment a quitté Narbonne après les incidents du 19 et du 20 juin. Le colonel du 18e d'infanterie, commandant d'armes, à Argelliers, n'avait reçu aucun avis concernant l'arrivée de M. Marcelin Albert.

La situation d'après M. Clémenceau

Paris, 24 juin. — M. Clémenceau, interrogé à midi sur la situation, a fait les déclarations suivantes :

« Les renseignements qui me sont parvenus ce matin m'annoncent qu'une très forte détente s'est produite à Narbonne. La population qui, jusqu'ici, se montrait peu bienveillante pour la troupe, entretient maintenant avec elle de meilleurs rapports. Dans les autres régions la tranquillité règne également. »

M. Ferroul serait libre

Paris, 24 juin. — La *Liberté* publie dans une deuxième édition, la dépêche suivante que nous vous transmettons sous réserves :

« Montpellier, 24 juin. — On assure que M. Ferroul et les membres du Comité d'Argelliers seront mis en liberté cette nuit.

» On leur demandera de ne pas trop se montrer dans leurs localités respectives. »

La dispersion des officiers du 100

Paris, 24 juin. — Le ministre de la Guerre vient de commencer la dispersion des officiers du 100e de ligne.

Le chef de bataillon Delhaye est envoyé au 75e régiment d'infanterie, le capitaine Coure, est envoyé au 142e d'infanterie, le lieutenant-colonel Deligny, hors cadres, est nommé en remplacement du colonel Marmet, mis à la retraite.

Les autres officiers seront déplacés plus tard.

Dans le Var

Toulon, 24 juin. — La soirée d'hier a été calme, il ne s'est produit aucune manifestation; cependant, les esprits ne sont pas calmes et on continue à critiquer sévèrement la conduite de M. Clémenceau.

De nombreux ordres du jour, très violents pour le président du Conseil, ont été pris par divers groupements. On annonce que la municipalité de Garéoult a envoyé sa démission au préfet du Var.

L'enquête sur les fusillades de Narbonne

Paris, 24 juin. — Le correspondant particulier du « Temps » a interviewé le commandant Beuvelot attaché à l'Etat-major du général Bailloud, chargé d'une enquête officieuse, sur les événements sanglants des 19 et 20 juin, à Narbonne. Voici la partie saillante du récit du commandant Beuvelot à propos de la mort de Ramon.

« Un peloton de cuirassiers avançait sur le boulevard. Ils rencontrent une bande de trois cents à quatre cents manifestants qui les laissent passer sans mot dire, mais sèment, immédiatement après leur passage, des têtes de pots, des bouteilles brisées, des clous sur le boulevard. Les cuirassiers continuent leur marche. De la terrasse du *café Glacier un individu les voit arriver; cet individu* s'est assis, quelques secondes auparavant, à la table même où trois consommateurs originaires de Narbonne (et ce sont eux qui ont raconté l'incident aux officiers entendus par le commandant Beuvelot) avaient déjà pris place. Dès qu'il aperçoit les cuirassiers, l'individu se lève : « Ah! s'écrie-t-il, il y a des cuirassiers ici. Eh bien, je vais vous montrer comment on les disperse »

» Et sortant un revolver de sa poche, il fit feu à trois reprises sur le peloton, qui, à ce moment, parvenait à sa hauteur et se dirigeait sur la barricade élevée en avant du pont de la Liberté. Derrière cette barricade se trouvaient des Narbonnais qui, en entendant les coups de feu, crurent que c'étaient les cuirassiers qui tiraient : une grêle de pierres partit alors de la barricade. L'individu cependant disparaissait. Le peloton fut obligé de tourner bride : deux ou trois hommes étaient blessés; le peloton était furieux; il écoutait néanmoins la voix de l'officier et des sous-officiers qui leur prêchaient le calme. Or, à leur retour sur le boulevard Gambetta, ils trouvent ce boulevard semé de projectiles de toute sorte : ils ralentissent l'allure. Et là, tandis qu'ils sont au pas, évitant soigneusement pour leurs chevaux les éclats de verres et les clous, une nouvelle grêle de pierres, toujours résultat des premiers coups de feu qu'on leur attribue faussement, s'abat sur eux.

» Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Quelques cuirassiers lâchèrent le sabre, qui pour la carabine, qui pour le revolver, et tirèrent dans le tas. C'est ainsi que Ramon fut tué et sa fille blessée ».

C'est ainsi que d'après les témoignages civils et militaires recueillis, le commandant Beuvelot reconstitue la scène du 19 juin. L'acte de folie d'un individu, qu'on n'a pas encore retrouvé et qu'on recherche activement, serait la seule cause de l'épouvantable méprise qui tourna contre les cuirassiers la fureur d'une foule jusque là restée dans les limites de la protestation passive.

AUTOUR DE LA CRISE

L'opinion de M. Paul Déroulède

M. Paul Déroulède a donné, à un rédacteur de la « Liberté », son avis sur la crise si grave que traverse en ce moment la France :

— Que pensez-vous de la situation? a demandé le rédacteur du journal parisien, au président de la Ligue des Patriotes.

— « Je crois, je pense, j'espère, a-t-il répondu, que c'en est fini des tueries et des violences. J'espère et je pense qu'un soulagement pratique sera apporté aux misères de tous les cultivateurs de la vigne, qu'ils soient du Languedoc ou de l'Angoumois, de la Gironde ou de la Bourgogne, mais je ne crois pas que c'en soit fini dès demain des blessures profondes qu'ont reçues la Patrie, l'Etat, la République.

» La Patrie a vu apparaître à l'horizon, sous le coup d'une exaspération excusable dans son principe, le spectre odieux du séparatisme. Pendant trois fois vingt-quatre heures, il y a eu une France du Midi se dressant contre une France du Nord! Il y a eu une France du Nord hésitant à secourir une France du Midi! La vieille solidarité française qui fait notre solidité nationale, à l'intérieur comme à l'extérieur, a été momentanément ébranlée. Grâce à Dieu, la crise semble conjurée, mais c'est déjà trop qu'il y ait eu crise.

» L'Etat, lui, sort gravement amoindri et très justement impopulaire de cette émeute dont il a vu poindre les germes et qu'il a laissé croître comme à plaisir pour la faucher ensuite à coups de sabres et de baïonnettes. Lorsque la force ne reste à la Loi que parce que la Loi recourt à la force, c'est la preuve, non pas que le peuple est mauvais, mais que le gouvernement a été déplorable.

» Quant à la République qui n'est plus ni la Liberté, ni l'Egalité, ni la Fraternité, il faut être le républicain que je suis et avoir la conviction que cette République-là n'est pas la République, pour souhaiter qu'elle vive encore, à condition qu'elle vive autrement.

» La Constitution versaillaise de 1875 qui a créé l'omnipotence du Parlement et qui fait de nos sénateurs et de nos députés les préfets des préfets, les ministres des ministres et les présidents du président de la République est la cause première de toutes les anarchies et de toutes les révoltes.

» Opportunistes, progressistes, radicales ou radicales-socialistes, toutes les majorités successives ont contribué à mettre la France dans la situation où elle se trouve.

» Un changement d'hommes ou de partis ne suffirait plus à nous tirer de la boue sanglante où nous nous enlisons, il faut un changement de constitution; ou sinon... c'est-à-dire s'il est avéré que la République ne peut être que ce qu'elle est, elle n'en a plus pour bien longtemps et ce ne sont assurément pas les socialistes qui la feront durer ».

— Puis-je vous demander comment vous appréciez la démission du sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur?

— « D'abord, la démission de M. Albert Sarraut n'est qu'un leurre : il a quitté son poste au moment du danger; il le reprendra quand le danger sera passé. Et c'est bien une preuve de plus qu'il devrait y avoir incompatibilité entre les fonctions de ministre ou de sous-ministre et le mandat de député. La Constitution de 1791 l'avait sagement décrété ».

— Quelle est votre opinion sur Marcelin Albert?

— « Je le crois très sincère. Sa démarche au ministère de l'intérieur n'a manqué ni d'habileté ni de bravoure. Je ne doute pas qu'il n'use de toute son influence pour tenter de pacifier les esprits et je souhaite de tout mon cœur qu'il y parvienne. Mais la révolte à main armée fut-elle terminée, les prisonniers fussent-ils mis en liberté, il restera toujours à résoudre la grave question du refus de paiement des impôts. A moins que cette question n'ait été résolue dans le huis-clos du tête-à-tête qui a eu lieu hier place Beauvau. Le dégrèvement total de tout impôt dont on parle et qui eût été une proposition de justice et de prévoyance avant l'insurrection, ne serait plus maintenant, grâce aux tergiversations de M. Clémenceau, qu'une capitulation de dangereux exemple et qu'un encouragement à de futures révoltes. Par là aussi, l'Etat et la République sont en danger ».

— Voulez-vous me permettre d'insister sur un point que vous semblez volontairement laisser dans l'ombre et qui n'est point un des symptômes les moins inquiétants des tristes événements de ces jours derniers; c'est l'insubordination et les mutineries militaires?

— « Vous voulez que je vous dise que l'ex-lieutenant-colonel Picquart a plus fait pour décourager les généraux et les officiers que le sans-patrie Hervé pour démilitariser nos soldats? Eh bien! je le dis! Ce n'est pas seulement le recrutement régional qu'il faut accuser de ces désordres et de ces hontes, c'est le recrutement ministériel; c'est aussi le recrutement parlementaire ».

— Une question encore : que peut, d'après vous, être le rôle du président de la République dans les conjonctures présentes?

— « Si nous étions aux Etats-Unis, si nous nous trouvions en présence du président Roosevelt, par exemple, je vous dirais que, élu par le peuple, il pourrait être, qu'il serait l'arbitre, naturellement désigné de tous les conflits.

» Mais que peut faire, en quoi que ce soit, et à quoi que ce soit, le pauvre président Fallières, création et créature de 450 députés et sénateurs? »

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PRÉSIDENT CARNOT

Paris, 24 juin. — Le Président de la République s'est rendu ce matin, selon l'usage, au Panthéon, devant la tombe du président Carnot. C'est aujourd'hui, en effet, le treizième anniversaire de la mort de l'ancien président.

M. Fallières, accompagné de M. Jean Lanes, secrétaire général, et du commandant Julian, est arrivé à neuf heures et demie au Panthéon. Il a été reçu par les fils du président, le capitaine Sadi Carnot, MM. Ernest et François Carnot, et par son frère, M. Adolphe Carnot. MM. Lépine, préfet de police, et Touny, directeur de la police municipale, assistaient à cette visite.

Conduit par M. Dumontier, conservateur du Panthéon, le président de la République est descendu dans les caveaux du monument. Il est resté quelques minutes devant le cercueil du président Carnot.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, 24 juin.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York CE JOUR	New-York PRÉCÉD.	New-Orléans CE JOUR	New-Orléans PRÉCÉD.
JUIN........1907	11.65	11.53	12.30	12.30
JUILLET........	11.70	11.55	12.53	12.50
AOUT........	11.54	11.32	12.33	12.28
SEPTEMBRE........	11.27	11.41	12.19	12.43
OCTOBRE........	11.44	11.32	11.75	11.68
NOVEMBRE........	11.43	11.32	11.68	11.60
DÉCEMBRE........	11.48	11.37	11.59	11.61
JANVIER.... 1908	11.50	11.48	—.—	—.—
FÉVRIER........	11.64	11.52	—.—	—.—
MARS........	11.69	11.57	—.—	—.—
AVRIL........	—.—	—.—	—.—	—.—
MAI........	—.—	—.—	—.—	—.—

PORTS DES ÉTATS-UNIS 2.000 Balles 1.000 —
PORTS DE L'INTÉRIEUR 1.000 1.030 —

M. RÉVOIL A MADRID

La présentation du nouvel ambassadeur de France. — Les discours de M. Revoil et du Roi.

Madrid, 24 juin. — En présentant ses lettres, M. Revoil a prononcé un discours où il a rappelé que « le voisinage, l'affinité des races, la communauté des aspirations, ont créé, de tout temps, entre la France et l'Espagne, une mutuelle et invincible sympathie. Au cours de ces dernières années, a-t-il ajouté, des liens nouveaux sont venus resserrer l'amitié des deux peuples et rendre plus étroite la solidarité de leurs intérêts. La France est profondément attachée à cette heureuse entente, si favorable à la cause de la paix et au progrès de la civilisation.

« La visite dont Votre Majesté a honoré mon pays, a-t-il dit en terminant, y a laissé de tels souvenirs qu'un écho vraiment fraternel a répondu en France à la joie que la naissance d'un prince des Asturies a causée au peuple espagnol. Le président de la République m'a chargé de renouveler à Votre Majesté l'expression de

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA RÉVOLTE DANS LE MIDI

L'arrivée de Marcelin Albert à Argelliers

Argelliers, 24 juin. — M. Marcelin Albert est arrivé à Argelliers en automobile, à cinq heures; toute la population de la commune et des villages voisins l'ont acclamé. Aucun incident ne s'est produit.

Marcelin Albert à Narbonne

Narbonne, 24 juin. — Tandis qu'il se trouvait encore au buffet, les photographes ont demandé à M. Marcelin Albert de se laisser photographier. Sur son acceptation, un appareil est braqué. Une vive lueur est produite, qui éclaire soudainement l'obscurité de la salle, dont les stores sont baissés et l'opération est terminée.

On applaudit. M. Marcelin Albert roule une cigarette, pendant qu'on lui verse un vermouth. Aux nombreuses questions qu'on lui pose de toutes parts, il finit par répondre : « Je vais à Argelliers; je m'expliquerai devant tous mes amis et le Comité. »

Le séjour de Marcelin Albert à Paris

Paris, 24 juin. — L' « Agence Havas » communique la dépêche suivante :

Montpellier, 24 juin. — Le docteur David, de Narbonne, venu aujourd'hui avec M. Aldy, député, a raconté dans ses grandes lignes, le voyage de M. Marcelin Albert. Celui-ci partit en automobile d'Argelliers à Castelnaudary, où il prit le train pour Paris. A Paris, il se serait présenté chez M. Aldy, rue de Belle-Chasse, sous un costume de femme, ayant pris le soin de cacher sa barbe, sous un large bandeau.

M. Marcelin Albert assista à la séance de la Chambre du 21 juin et il se tenait prêt à se lever si on avait parlé de sa fuite et à dire : « Me voici ».

Ce que pense M. Ferroul

Montpellier, 24 juin. — M. René Gau, neveu de M. Ferroul, qui vient de voir ce dernier dans sa prison, rapporte que M. Ferroul désapprouverait publiquement la démarche de M. Marcelin Albert.

La fusillade à Narbonne

Paris, 24 juin. — En présence des renseignements contradictoires publiés au sujet des conditions réelles dans lesquelles, à Narbonne, la troupe et les gendarmes ont du faire usage de leurs armes, M. Clémenceau a décidé de faire procéder à une contre-enquête.

L'affaire du 17e

Béziers, 24 juin. — Les 20 hommes partis dimanche d'Agde, sans permission et qui avaient été écroués dans un local annexe de la gare de Villeneuve ont été dirigés, ce soir, sur Cap, ou a été envoyé le 17e d'infanterie. Ils étaient escortés par 40 gendarmes et 100 hommes du 55e de ligne. Le départ s'est effectué sous la surveillance du général Buneust, sans incident.

Gap, 24 juin. — Le 17e de ligne arrive à six heures; il reçoit un accueil sympathique de la part de la population. Les hommes sont fatigués. Avisés hier à 11 heures de leur départ, ils sont en chemin de fer depuis deux heures du matin et n'ont connu leur destination qu'à Avignon. Ils occupent les casernements du 96e qui est cantonné en ville et dont un bataillon, qui doit partir ce soir, ne sera embarqué que demain matin pour Agde.

Un incident dans la garnison d'Avignon

Avignon, 24 juin. — Ce soir à six heures, à la sortie des hommes du 7e génie, le sergent de garde a fait rebrousser chemin à une vingtaine d'hommes pour tenue irrégulière. Les hommes ont fait mine de protester. Les curieux et promeneurs se sont massés devant la caserne et ont pris fait et cause pour eux. Le colonel appelé a rétabli l'ordre. Les hommes sont ensuite sortis comme à l'ordinaire.

L'incendie de la Préfecture de Perpignan

Perpignan, 24 juin. — M. Mouret, juge d'instruction, a entendu, cet après-midi, diverses personnes soupçonnées de faire partie de la bande d'émeutiers qui mirent le feu à la Préfecture le 20 juin, entre autres le sieur Fraget, épicier, qui, à sept heures, a été conduit en voiture, escorté par des agents, à la maison d'arrêt. La troupe continue à garder la Préfecture.

NAUFRAGE D'UN STEAMER

Santiago de Chili, 24 juin. Le steamer « Santiago », de la compagnie du Pacific steam, a fait naufrage pendant une forte bourrasque, 50 milles au nord de la pointe de Corral.

Jusqu'ici on n'annonce que le sauvetage d'un passager et d'un homme de l'équipage. Le reste des passagers et de l'équipage auraient disparu.

LES TROUBLES EN PORTUGAL

Lisbonne, 24 juin. — La police a fait irruption au Lycée de Lisbonne, où des étudiants chantaient la « Marseillaise ». Un professeur et quelques élèves ont été blessés.

Ordre mystérieux à Toulon

Toulon, 24 juin. — Tous les navires de l'escadre sans exception, ont fait leur plein. Outre le *Charlemagne*, le *Desaix* et le *Du Chayla*, trois autres sont prêts à partir demain matin; ce sont le *Jules-Ferry*, *La République* et le *Condé*. Tous les équipages ont été autorisés à descendre à terre à la condition de rentrer à bord entre dix heures et minuit. Une grande agitation règne sur les quais.

Nouvelles Locales

MARCQ-EN-BARŒUL

DOUBLE CHUTE D'UNE HAUTEUR DE 7 MÈTRES

Deux ouvriers grièvement blessés

Un accident, dont les conséquences pourraient bien *être mortelles, s'est produit lundi après-midi*, dans les circonstances suivantes :

Au travail

Une équipe d'ouvriers de l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, est occupée depuis quelque temps à l'établissement d'une ligne téléphonique devant servir à la cabine publique en voie de construction.

Deux de ces ouvriers, MM. Désiré Verbèke, 28 ans, rue du Chêne-Houpline, à Tourcoing, et Louis Vanache, 28 ans, rue Ingres, 159, à Tourcoing également, montés sur une très haute échelle, s'employaient à retirer du mur de l'église Saint-Vincent, à gauche du portail, un potelet, lourde pièce en fer ne pesant pas moins de 70 kilos et destinée à supporter les fils téléphoniques. Ce potelet devait être remplacé par un autre.

L'accident

Il était exactement trois heures un quart. Les deux ouvriers venaient de déboulonner la pièce de fer et la descendaient. Tout à coup, arrivés à peu près au milieu de l'échelle, c'est-à-dire à sept mètres environ du sol, Vanache, qui était sur les échelons supérieurs, perdit pied et dans sa chute entraîna Verbèke. Les deux malheureux tombèrent sur le sol, à un mètre environ du kiosque des tramways.

Les secours

Le garde-champêtre Roussel qui avait été témoin de l'accident, se précipita au secours des infortunés, bientôt suivi de voisins, de passants et des camarades de travail des deux ouvriers, occupés non loin de là. Verbèke avait perdu connaissance. Son camarade, moins grièvement blessé, se plaignait lamentablement. On le releva et le conduisit dans le kiosque des tramways. Quant à Verbèke, étendu sur le trottoir, on avait beau lui prodiguer des soins empressés, il ne remuait plus et il semblait qu'il allait mourir. On lui fit absorber un cordial et respirer de l'éther cependant qu'on allait chercher M. le docteur Ducroquet. Le praticien arriva bientôt, suivi presqu'aussitôt de M. l'abbé Bont, vicaire de la paroisse, qui donna l'extrême-onction au malheureux.

Sur ces entrefaites, on conduisait Vanache, qui parvenait à marcher, soutenu par deux hommes, à l'hôpital et on allait chercher une civière afin de transporter Désiré Verbèke. Avec mille précautions, on plaça le malheureux sur la civière et on le transporta à l'hôpital. Là, Verbèke reprit ses sens. Les deux ouvriers se plaignent de vives douleurs dans les reins. Verbèke peut à peine parler, mais Vanache lui, peut nous raconter dans quelles circonstances s'est produit l'accident. Il s'inquiète de l'état de son camarade et supplie qu'on le conduise chez lui. En pleurant, le malheureux déclare qu'il veut voir sa femme et son enfant. Les religieuses se prodiguent auprès des blessés cependant que M. le docteur Ducroquet les examine. Ni l'un ni l'autre n'ont de fracture, mais tous deux, Verbèke notamment, ont de très graves lésions internes qu'on ne peut dès à présent déterminer. Le praticien n'a donc pu se prononcer formellement sur les suites de ce terrible accident.

Une voiture d'ambulance, demandée à Lille par téléphone, a transporté les blessés à leur domicile.

Les causes de l'accident

A quoi doit-on attribuer cet accident? Il semble tout d'abord que le travail des ouvriers était très périlleux. En effet, a une dizaine de mètres du sol, ils s'occupaient à descendre une pièce de fer pesant 70 kilos. Un bras employé à soutenir cette pièce de fer, les ouvriers n'avaient donc qu'une main pour se retenir à l'échelle. De plus, il faisait, au moment où l'accident s'est produit, un vent épouvantable qui soulevait de véritables nuages de poussière. Il n'est pas impossible que la violence du vent eut été pour quelque chose dans la chute des deux malheureux.

Ajoutons que les travaux étaient dirigés par M. Paul Monpays, et quelques minutes avant que l'accident se produisit, il recommandait encore la prudence à ses ouvriers.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LE FESTIVAL DE LENS. — Nombreux étaient les étrangers demeurés à Lens; aussi, la ville, durant toute la journée de lundi a-t-elle présenté une grande animation. Quelques joyeux chanteurs ou musiciens ont improvisé des concerts sur les kiosques. A quatre heures, dans la salle de théâtre des Associations, a eu lieu la proclamation des primes. Voici celles qui ont été attribuées à des sociétés de notre région :

Prix d'apparat. — 4e, ex-æquo, Société de gymnastique d'Arras, Chorale « Cœcilia », de Roubaix; 5e, Sapeurs-Pompiers de Croix.

Concours de défilé. — Groupe n° 5 : 3e, Fanfare municipale de Willems.

Harmonies. — 3e prix, Harmonie de Wasquehal.

Prix spéciaux de tenue au sociétés chorales et de trompettes. — 1er prix avec félicitations, Chorale « La Cœcilia Roubaisienne », de Roubaix; 3e, ex-æquo, Orphéon d'Escautin, Orphéon des Mines de Dourges, Orphéon « La Houille » de Vendin-le-Vieil, Cercle Moderne de Roubaix, la Lyrique de St-Maurice Lille; 4e, ex-æquo, la Lyre St-Polloise, de St-Pol, Club Moderne du Blanc-Seau, à Tourcoing.

LE RETOUR DU 16e CHASSEURS A LILLE. — Le 16e chasseurs a quitté Sissonne, où il exécuta ses exercices de tir, vendredi. Il cantonnera mardi soir, au Cateau; mercredi, à Rœulx; et jeudi, à Auchel-lez-Orchies. Il fera sa rentrée à Lille vendredi matin.

ÉTOUFFÉE PRÈS DE SA MÈRE A LILLE. — L'autopsie de la petite Brunet que sa mère avait trouvée morte à ses côtés, samedi, a été pratiquée lundi matin par M. Dutilleul, médecin-légiste. Le praticien conclut à une mort naturelle causée par une hypertrophie du Thymus.

UN TAMPONNEMENT A LILLE. — Vers quatre heures et demie, le nommé Camille Dufresne, plongeur au Grand-Hôtel, passait à bicyclette, rue Faidherbe, lorsque à la hauteur des ponts de Comines, il fut violemment heurté par l'automobile de M. Lamourette, voyageur, demeurant à Tourcoing, boulevard d'Armentières. Projeté sur la chaussée, Dufresne se fit dans sa chute des contusions sans gravité à la hanche droite. Après avoir été pansé par M. le docteur Pollet, le blessé put regagner son domicile.

ABUS DE CONFIANCE A LILLE. — La police recherche un certain Jules Galant, 28 ans, chemin de l'Epinette, à Marquette, employé chez M. Leuttérick, carrossier, quai de la Basse-Deûle. Galant, chargé par son patron, samedi dernier, d'aller livrer une voiture chez M. Terlin, au Blanc-Seau, s'acquitta de sa besogne et après avoir touché de M. Terlin la somme de 275 fr., il se dirigea avec le poney qui avait conduit la voiture au Blanc-Seau vers Croix où il se rendit chez M. Demay, rue du Congo, pour prendre un cabriolet qui devait subir quelques réparations. Il attela l'animal à cette voiture et disparut. Le poney est estimé 400 fr.

L'ACCIDENT MORTEL DE LA PORTE DES POSTES, A LILLE. — Mme Mulliez, mère de l'enfant, qui succomba hier à l'accident de tramway de la porte des Postes, s'est opposée à l'autopsie qui devait être pratiquée lundi par M. le docteur Deléarde, commis par le Parquet de Lille.

LE DRAME DE FAMILLE DU CHEMIN DES MARGUERITOIS A LILLE. — M. Delalé, juge d'instruction, a renvoyé devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 5 juillet, Louis Fichelle, 21 ans, manœuvre de maçon qui, pour défendre sa mère, blessa grièvement son père en lui jetant une brique à la tête.

VOLS A LA GARE DE PONT-DE-LA-DEULE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure, une patrouille de gendarmerie de Dorignies découvrait, derrière une maison située sur le chemin d'Auby, une « poussette » chargée de quatre caisses de sucre, du poids total de 400 kilos et provenant de la sucrerie Béghin, de Thumeries. Les gendarmes se mirent à l'affût, et, peu après, ils pouvaient mettre la main au collet du sieur Alfred Buttulle, âgé de 32 ans, aiguilleur à la Compagnie du chemin de fer du Nord, au moment où il s'attelait à la « poussette ». Ce dernier a été arrêté. Bultruille aurait déplombé le wagon dans lequel se trouvaient les caisses de sucre, et Caussin, y montant, les a prises et mises sur la « poussette ».

SUICIDE A L'HOTEL-DIEU DE VALENCIENNES. — Lundi, dans la matinée, Hippolyte Lanquette, 31 ans, en traitement à l'Hôtel-Dieu, originaire d'Ardres, s'est jeté par une fenêtre d'une hauteur de sept mètres environ. Il a expiré.

UN CHARRETIER ÉCRASÉ A VENDEVILLE. — Dans la nuit de samedi à dimanche, les maraîchers se rendant au marché de Lille, ont trouvé, sur la route Nationale, au lieu dit le Moulin de Bois, un homme paraissant âgé de 30 à 35 ans, étendu la face contre terre; il avait le crâne fracassé. L'inconnu était encore entouré d'une couverture en coton gris-blanc. On présume que cet homme, qui doit être messager, sera tombé de sa voiture et que l'une des roues du véhicule lui a fracassé le crâne. On a trouvé sur lui son argent et une lettre de M. Gustave Spender-Vandamme, entrepreneur de camionnage à Roubaix.

UN ACCIDENT DE TRAMWAY A ARMENTIÈRES. — Lundi soir, à quatre heures, Mme Catherine Lammers, 82 ans, a été accrochée par son tablier à l'avant d'un car électrique et projetée sur le trottoir. Le médecin a constaté une luxation de l'épaule droite et des plaies au front et au poignet, n'offrant aucun caractère de gravité.

MANŒUVRE DE GARNISON A SAINT-OMER. Le 3e bataillon du 8e de ligne et le bataillon du 7e territorial, casernés à Saint-Omer, ont exécuté, lundi matin, une manœuvre de garnison. Les généraux Chomer et Plée assistaient à la manœuvre.

MISE EN LIBERTÉ A VALENCIENNES. — Le comptable Guillez, inculpé de détournements au préjudice de la maison Mallez, a été remis en liberté provisoire.

UN ACCIDENT MORTEL AUX MINES DE BETHUNE. — Lundi matin, le chargeur Paul Hoguet, 17 ans, travaillant à la fosse n° 8 des mines de Béthune, à Auchy-les-La-Bassée, a été tamponnée par une berline qui lui écrasa le thorax. Il a expiré aussitôt.

UNE SANGLANTE AGRESSION A LOMME. — Un ouvrier terrassier, Gaston Raby, 28 ans, rue de Paris, cité Peusez, passait dans l'après-midi au Marais de Lomme, quand il fut abordé par trois individus qui lui cherchèrent querelle. L'un d'eux lui plongea son couteau dans la cuisse gauche. Le blessé dont l'état est assez grave, va être admis à l'hôpital Saint-Sauveur. Les agresseurs ont disparu.

TRAGIQUE SOIR DE FETE A SEQUEDIN. — Deux ouvriers agricoles de la ferme Potié, à Sequedin, Julien Piers, 36 ans, et Pierre de Mester, 31 ans, se prirent de querelle au retour de la fête communale, dimanche soir, et en vinrent aux prises dans leur chambre commune. De Mester s'emparant d'une houe en porta un coup terrible à Piers qui s'abattit sur le plancher. De Mester, dégrisé, aida le blessé à laver ses blessures, le lendemain matin, puis Julien Piers fut transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie. Il est probable que la trépanation sera nécessaire. Le meurtrier a été arrêté dans la matinée de lundi et transféré à la maison d'arrêt de Lille où M. Vérin lui a fait subir un premier interrogatoire. *Il met son acte sur le compte de l'ivresse.*

NOUVELLES MILITAIRES. — **Promotions.** — **Infanterie.** — Sont promus au grade de chef de bataillon : au 146e, M. de Gardey-Soos, du 126e; au 73e, M. Boniface, du 43e; au 43e, M. Obots, du 39e; au 113e, M. Tahon, du 16e chasseurs; au 8e, M. Guyot, de l'état-major; au 110e, M. Eyheralde, du 85e; au 145e, M. Defigier, du 19e; au 73e, M. Douaze, du recrutement; au 149e, M. Macquoron, du 43e; au 43e, M. Laignelot, du 104e. — Au grade de capitaine : au 34e, M. Revol, du 84e; au 43e, M. Fillon, du 130e; au 110e, M. Eliet, du même; au 154e, M. Jeandin, du 127e; au 33e, M. Barbancey, du 14e; au 118e, M. Cordonnier, du 33e.

Cavalerie. — Sont promus : Au grade de lieutenant-colonel : au 19e chasseurs, M. de Lagonde, du 13e chasseurs; au 4e cuirassiers, M. Cochin, du 12e cuirassiers; au 29e dragons, M. Arnoux de Maison-Rouge, du 7e hussards; — Au grade de capitaine : au 24e dragons, M. Mariller, du 21e dragons; au 4e cuirassiers, M. de Maistre, du 13e cuirassiers; au 8e cuirassiers, M. Le François, du 19e chasseurs; au 21e dragons, M. d'Arcy, du 9e hussards; au 19e chasseurs, M. Jenny, du 23e dragons.

Vétérinaires. — Est promu au grade de vétérinaire-major : M. Fichet, du 4e dragons, affecté au 27e d'artillerie.

Gendarmerie. — Est promu lieutenant et passe à Elbeuf, M. Garnier, du 33e d'infanterie.

Infanterie. — Est promu chef de musique de 1re classe, M. Bidant, du 127e.

Service du recrutement. — M. le capitaine Guyot d'Angoulême, est commandant par intérim du bureau de St-Omer.

— **Mutations militaires.** — **Etat-major général.** — Parmi les nouveaux divisionnaires, le général Marcy est maintenu inspecteur général des travaux du génie, pour l'armement des côtes; le général Pelletier, est maintenu dans le commandement de la 26e division d'infanterie à Roanne. Le général Dupommier est maintenu commandant supérieur de la défense des places du groupe de Toul. Le général Sylvestre est maintenu dans le commandement de la 7e division d'infanterie, 4e corps d'armée.

Parmi les nouveaux brigadiers, le général Baujmfot est maintenu au commandement de la 10e brigade d'infanterie en Corse; le général Donnat est maintenu dans le commandement de la 51e brigade d'infanterie à Roanne; le général Moreau est maintenu dans ses fonctions de commandant supérieur de la défense de Bastia; le général Desaleux est maintenu au commandement de l'artillerie du 4e corps. Le général Leurc est maintenu au commandement de la 49e brigade d'infanterie à Saint-Etienne; le général Bérard, est maintenu dans ses fonctions de directeur du génie à Paris. Le général Prost est maintenu au commandement de la première brigade de cavalerie d'Algérie.

Corps de l'intendance militaire. — A été nommé directeur du service de l'intendance du 13e corps d'armée, l'intendant militaire Pesch, nouvellement nommé.

Corps de santé militaire. — Le médecin-inspecteur Moine, nouvellement nommé à ce grade est maintenu dans ses fonctions de directeur du service de santé du 7e corps d'armée à Besançon.

Mutations. — *Infanterie.* — Le lieutenant-colonel Chanut, passe du 110e au 63e de ligne; passent, les capitaines Fargues, du 87e d'infanterie, au 16e bataillon de chasseurs; Vautier, du 104e, au 43e; Pipart, du 64e, au 64e; Mantien, du 94e, au 43e; Genet, du 8e, au 111e; Kunts, du 84e, au 3e tirailleurs; Janin, du 127e, au 132e.

BELGIQUE

LE PROCÈS BALMASEDA-WASHINGTON

Bruxelles, 24 juin. — Après une suspension d'audience, il est procédé à l'interrogatoire de l'accusé. Celui-ci explique comment, après les menaces proférées par Balmaceda à l'adresse de M. Washington père, il acheta un revolver pour ce dernier et un second pour lui-même, comment, le jour du meurtre, tandis qu'il avait son propre revolver dans sa poche, il prit encore celui de son père pour se rendre chez sa victime. Il rencontra Balmaceda devant sa porte et lui demanda dans la rue s'il voulait épouser sa sœur. Balmaceda répondit évasivement; l'inculpé déclare qu'il renouvela sa question dans la chambre où Balmaceda était assis dans l'attitude de quelqu'un qui va écrire. Le jeune homme tira alors. L'inculpé déclare à une question qui lui est posée qu'il dit n'avoir pas de remords de son acte : « Je l'ai dit; d'ailleurs, mon père m'a dit que j'avais fait mon devoir ».

On passe à l'audition des témoins. Le juge d'instruction D'Oultremont donne des renseignements sur les circonstances matérielles du crime et des explications sur les lettres trouvées chez Washington. Il en résulte qu'à l'encontre de l'interdiction faite par M. Washington père à M. Balmaceda de venir à la légation en dehors des heures de bureau, ce dernier eut de fréquentes et longues entrevues avec Mlle Washington.

L'audience est levée à cinq heures et demie et renvoyée à demain.

LE DRAME DE COURCELLES AUX ASSISES. — Mons, 24 juin. — La Cour d'assises du Hainaut a commencé aujourd'hui les débats de l'affaire des 15 grévistes accusés de l'assassinat du porion Van Escotte, au mois de janvier, aux charbonnages du Grand-Conty.

Les accusés sont poursuivis, soit comme auteurs principaux, soit comme complices directs ou indirects. Cinquante gendarmes assurent le service d'ordre. Il y a 154 témoins à charge et 40 à décharge. Les débats n'ont été marqués par aucun incident grave. Ils continueront mardi.

Nouvelles Sportives

CYCLISME

LES CHAMPIONNATS ITALIENS

Turin, 24 juin. — (Par dépêche.) — Réunion favorisée par un temps splendide. Voici les résultats :

Championnat italien, amateurs : 1er, Della Ferrera; 2e, Granaglia; 3e, Durando.

Championnat, professionnels : 1er, Verri; 2e, Carapezzi; 3e, Gardellia.

Grand-Prix Piémont : 1er, Verri; 2e, Jacquelin; 3e, Dupré.

Tandems : 1er Dupré-Doerflinger; 2e, Jacquelin-Carapezzi; 3e, Lagarde-Michaud; 4e, Verri-Mori.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi, 24 juin 1907.
2 heures soir, 18° au-dessus de zéro, 763, variable.
5 heures soir, 16° au-dessus de zéro, 762, variable.
9 heures soir, 13° au-dessus de zéro, 761, variable.
Mardi, 25 juin 1907.
Minuit, 12° au-dessus de zéro, 760, variable.
2 heures matin, 12° au-dessus de zéro, 760, variable.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Libouton, de Cambrai, avec M. le docteur Henri Sirot, médecin-major de 2e classe au 1er régiment d'infanterie, et celui de Mlle Thérèse Libouton avec M. Félix Gaiffe.

NÉCROLOGIE

— Dimanche ont eu lieu, à Lille, les obsèques de M. Edmond Truffot, ingénieur, représentant d'industries.

— On annonce le décès, à Sampigny, de M. Hervé du Penhoat, chef d'escadron au 19e régiment de chasseurs à cheval, anciennement en garnison à Lille; — la mort, à Fourmies, de M. Eugène Lermigeaux, conseiller municipal.

— On annonce la mort de M. Lejeal, ancien professeur d'histoire au Collège de Boulogne, ancien secrétaire général de la Société de Géographie.

— On annonce la mort de M. Louis Mulle, ancien administrateur de la Caisse d'épargne de Lille, décédé à Bonsecours, à l'âge de 75 ans.